

RENCONTRE DES MEMBRES AVEC LES PARTIS

MERCREDI 30 AVRIL 2014

Présentation du Mémoire par Joëlle van den Berg

Le Mémoire est parti de constats des associations quant à leurs problèmes et leurs défis. De là sont nées 20 propositions soumises aux partis en cette année d'élections. Elles concernent de nombreuses compétences régionales et communautaires.

L'ErE est de plus en plus présente tant à l'école que dans les différentes sphères de la population, alors que les signaux environnementaux, sociaux et économiques sont dans le rouge. Les acteurs de l'ErE souhaitent améliorer la coordination et la stratégie de l'ErE pour plus d'efficacité et de cohérence.

3 domaines seront abordés aujourd'hui :

1/ L'ErE à l'école

- L'ErE n'est pas une matière en plus mais une manière de donner plus de sens aux apprentissages. Elle présente un intérêt réel pour l'école.
- Quand on parle d'école, on parle aussi de formation des enseignants. Voir comment former à l'ErE dès la formation initiale, notamment dans le cadre de la réforme de celle des enseignants en Haute-Ecole.
- Gestion environnementale des écoles. C'est important d'avancer sur la gestion environnementale des écoles, pour plus de cohérence entre discours et actes. Mais il est aussi indispensable de l'accompagner de démarches pédagogiques.

2/ L'ErE et l'inclusion sociale

C'est nouveau ces dernières années de faire davantage le lien entre les acteurs de l'ErE et les acteurs de terrain social. Des expériences montrent qu'il y a plusieurs bénéfices à développer l'ErE avec le public précarisé. Cependant, il est parfois difficile de décrocher, de travailler avec d'autres types d'acteurs, pour des questions financières, de reconnaissance.

Les mesures proposées visent notamment à inclure des déterminants sociaux dans l'environnement et inversement.

3/ Le financement des associations

Chaque année il y a des sauts d'index et le coût de la vie qui augmente. La part salariale représentant 85% des budgets associatifs, l'impact d'un saut d'index est conséquent sur nos budgets et devrait être pris en compte lors de l'octroi de subsides. Des mesures favorables à l'emploi pourraient être renforcées également.

Plusieurs tours de paroles avec les représentants des différents partis présents aujourd'hui :

- Réaction aux **trois domaines** précédemment évoqués.
- Demande aussi d'avoir un **interlocuteur** dans les différents cabinets concernés par l'ErE.
- Coup de marteau ou coup de chapeau sur les **20 propositions**.

Synthèse des prises de paroles regroupées pour chacun des représentants des partis :

Xavier Desgain, Ecolo

Trois domaines :

1. Globalement je rejoins l'ensemble des propositions formulées. L'école devrait plus travailler par projet, c'est une dimension fondamentale qu'on propose aussi au sein d'Ecolo. Bon moteur pour la pédagogie, ça peut motiver les élèves, l'acquisition des connaissances se fait plus facilement et touche toutes les catégories d'élèves.

Ds l'enseignement, l'ErEDD semble se faire de façon très ponctuelle, prof lance un projet mais ne suit pas... importance d'une continuité pédagogique. Ajouter une proposition qui concerne l'enseignement lui-même : constituer une équipe pédagogique qui soutienne les écoles à s'engager dans des projets d'ErEDD (5 à 10 conseillers pédagogiques qui décideraient de s'engager là dedans pour soutenir les écoles.

2. La préservation de l'environnement seule n'a pas beaucoup de sens. Il faut y ajouter la question sociale. Ce sont les publics les plus démunis qui vivent les impacts néfastes de l'environnement. C'est fondamental et j'aurais tendance à vouloir gonfler cette partie-ci par rapport aux autres.

Lancer des appels à projets (proposition 22) me paraît très importante. Je suis plus dans une logique de développement durable que dans le seul volet environnement. Le DD c'est la construction d'un projet de développement avec tous les acteurs concernés. Construire avec les gens concernés par les problèmes environnementaux, sociaux et économiques.

Pour des raisons de contraintes environnementales, on va avoir des évolutions de société, de comportements. Place centrale de la pédagogie là-dedans pour accompagner cela. Faire de la recherche sur ces questions.

3. Dans les projets de programme pluriannuel de financement des associations via le décret de financement, les associations pourront inclure les indexations salariales.

Des efforts importants ont été fait pour se serrer la ceinture. Il faut aussi financer des éléments stratégiques pour l'avenir. Poser la question de savoir comment on financera un peu plus la région.

Dans les revenus d'état, prendre le revenu sur comportements polluants pour financer des projets.

Interlocuteur au sein des cabinets

On a adopté un décret relatif à un plan stratégique de développement durable. Dans ce cadre, il y a un département DD mis en place, lié à la SPW. Dans chaque administration, il y a des personnes identifiées pour faire ça. Ces personnes pensent davantage en terme de DD et moins en terme d'ErEDD mais il faudra veiller à en tenir compte.

Coups de chapeau ou de marteau

Coup de chapeau aux propositions 9 et 11, on en a besoin pour une stratégie de transition vers le DD. On a besoin que ces matières entrent dans les cursus du supérieur. On l'a déjà un peu fait sur les alliances emploi-environnement. Ca prend du temps, on tombe sur certains freins et certains conservatismes.

Olivier Romain, PS

Trois domaines :

1. ErEDD donne du sens aux apprentissages et déjà bcp d'équipes éducatives mettent en place des projets. Ce qui nous importe c'est de renforcer l'action des assoc et des écoles et intensifier les collaborations, les projets. Important de former les enseignants au départ : dans le programmes des écoles normales, mettre l'accent sur ces thématiques. Question de la gestion de l'environnement dans les écoles : peut se faire à plusieurs niveaux (construction des bâtiments, rénovation de vieux bâtiments => important d'aider les pouvoirs locaux pour réinjecter des moyens dans la rénovation).

Alimentation scolaire, meilleure gestion des déchets => une alimentation plus saine favorise respect environnement. Mobilité : difficulté d'amener des changements de comportements. Renforcer la collaboration entre l'assoc et l'école aussi en matière de gestion de l'environnement.

2. Les premières victimes des inégalités environnementales sont des personnes qui sont elles-mêmes déjà en souffrance. Veillons à ne pas renforcer ces inégalités. Ne pas fragiliser davantage encore les plus fragilisés.

Il faut organiser cette rencontre entre le monde tourné vers l'ErE et le monde des travailleurs sociaux. Pour donner du sens à l'action sociale qu'on mène. Exemple de la journée Tous à vélo à Sambreville. Les acteurs sociaux et culturels parlent parfois avec des mots différents mais veulent dire la même chose (sémantique). Important de travailler à cela. La balle est dans votre et notre camp à ce niveau là.

L'idée est de favoriser un développement social, environnemental et économiquement accessible. On en vient à l'idée du développement durable.

3. La reconnaissance du secteur est essentielle. Des missions assumées par le monde associatif sont finalement des missions de service public. Les pouvoirs publics doivent alors s'engager sur un financement stable. L'indexation des salaires est une question importante à laquelle il faut penser quand on subventionne le secteur associatif.

Attention aux injonctions paradoxales. Comme ce sont des compétences différentes, les associations ont affaire à des pouvoirs publics différents et donc des pouvoirs subsidiaires différents. Clarifier les règles du jeu dans lequel on se trouve, savoir qui fait quoi à quel moment.

Interlocuteur au sein des cabinets

D'abord se mettre d'accord sur la stratégie entre associations et pouvoirs publics, puis sur les moyens. Aussi se mettre d'accord au sein des associations pour mieux identifier qui fait quoi et améliorer la communication vis-à-vis de l'extérieur. Utiliser aussi les cellules déjà existantes. Aussi votre boulot d'alimenter cette réflexion au sein des cabinets et proposer des outils.

Coups de chapeau ou de marteau

Petit marteau : ce qu'on a relevé dans le document c'est de faire attention à ne pas créer trop de structures.

Chapeau : faire les liens entre inégalités sociales et environnement, lier ErE et inclusion sociale. Aussi améliorer l'ErE à l'école. Renforcement des synergies entre acteurs.

Représentant de Carlo Di Antonio, cdH, Renaud Baiwir

Trois domaines :

1. Cabinet du Ministre niveau agriculture + expérience dans l'associatif.

Essentiel « vivre mieux c'est possible » et ne pas transmettre peur du futur. Toute personne (tous niveaux scolaires, de la vie) peut devenir acteur et pleinement citoyen. L'EREDD est essentielle pour y arriver. Je rejoins l'approche par projets et l'apprentissage par la pratique. Ne pas re-cloisonner, insérer l'EREDD partout et ne pas en faire un cours spécifique (apprendre des matières liées à l'env par les maths par ex). On veut plus de transversalité. L'exemplarité : l'école doit être exemplaire (énergie, alimentation : proposition : supprimer les distributeurs, clic local (permettre à toute collectivité d'acheter des produits locaux...)). Ce futur qu'on veut tous meilleurs passe par l'école. Il faut des enseignants convaincus par leur cursus de base et leur fournir des outils en la matière > passe par les associations, par des partenariats. Passe par la formation des enseignants. Il ne s'agit pas pour autant de tout imposer, avoir un cadre obligatoire, une contrainte, non. Cela doit rester un encouragement sinon on ne prend pas cœur à le faire.

2. On a chacun notre jargon, dans chacun des secteurs, c'est important de se comprendre. Mais c'est une étape qu'il faut rapidement franchir pour aller dans le concret. Important que les actions futures deviennent vite concrètes : requalifier des gens au niveau de l'agriculture, jardins partagés, ceinture alimentaire, projets alimentaires. Partenariats avec des CPAS pour trouver de l'emploi dans le secteur alimentation. Aller vers des projets concrets aussi en collaboration avec le monde de l'entreprise : projets de construction avec des nouvelles méthodes... Eviter que le développement durable soit un luxe réservé à ceux qui peuvent se le permettre.

3. Les acteurs et les associations doivent prendre un rôle actif. On ne peut pas dire oui à tout. Les réalités sont telles qu'elles sont. Oui à la reconnaissance des associations. C'est un contrat, une reconnaissance de la qualité du travail. Ce n'est pas parce qu'on a été financé qu'on doit toujours l'être. L'action doit être évaluée. Il y a un travail qui doit être effectué. Il faut une gestion axée résultat. Il faut encourager, financer, mais pas un accès au financement total à tous. Il faut évaluer. Vous avez des combats qui sont gagnés suite à la pression de la société civile. Ce qui était revendiqué est devenu une obligation (ex : forêts). C'est le rôle de la société civile d'avoir d'autres combats. Il faut savoir en permanence se repositionner. Beaucoup de demandes sont désormais coulées dans des textes. Il ne faut pas demander à être financé pour ce qui fait désormais partie d'une mission.

Interlocuteur au sein des cabinets

On est d'accord qu'il y ait une personne contact au cabinet. Il faut aussi que les cabinets travaillent mieux avec l'administration, avec plus de visions sur les résultats. Même si équipes restreintes au sein du cabinet, il faut des liens avec l'administration et les associations. Ne pas encore rajouter des nouvelles cellules aujourd'hui.

Coups de chapeau ou de marteau

Chapeau : l'explarité, les exemples, le concret. Montrer que c'est possible. Le partenariat et la participation.

Point d'attention : l'ErE, le DD, on en est tous convaincus. Il faut décroisonner mais ne pas faire du transversal pour ne rien faire. Défendre les idées et pas un secteur (?). Ce sont les idées qui doivent être primées.

Willy Borsus, MR

Trois domaines :

1. Je souhaitais être personnellement présent pour souligner tout l'intérêt envers ce travail. Vos propositions montre la véritable expertise de terrain que le Réseau et ses membres représentent. La formation initiale et continuée est centrale. Saisissons tous les espaces de formation, aussi en dehors du parcours obligatoire. Développons la recherche et l'innovation en pédagogie. En matière de gestion environnementale, l'école a valeur d'exemplarité et doit pouvoir traduire dans son périmètre d'action ce qu'on ambitionne d'enseigner.

2. Les statistiques en Région wallonne montre que 19% des personnes vivent au seuil de pauvreté ou en dessous. Nous ne voulons pas que l'environnement devienne un autre élément d'exclusion. Il faut décliner un certain nombre de projets spécifiques.

3. L'endettement réel de la RW est de 12,5 milliards euros. Fin 2014, elle sera à 14 milliards euros. Suite à réforme de l'état, l'emploi sera compétence régionale. Allons-nous pouvoir ???? Quelles aides aux secteurs et aux projets pourra être apportée ???
Le secteur associatif devient un ami des banques quand celles-ci leur font des crédits. Il faut objectiver les mécanismes de subvention des associations.
Dès l'instant qu'on considère que l'action déployée est prioritaire, des moyens devraient être trouvés. Mais le contexte s'annonce tendu en tout cas pour un certain nombre de mois, voire d'années.

Interlocuteur au sein des cabinets

Ce qui peut simplifier le travail entre les associations et le cabinet via une personne de contact me semble une idée séduisante. Rassembler les compétences en un ensemble cohérent.

Coups de chapeau ou de marteau

En lisant en diagonal certains des points, nous avons besoin collectivement de données, d'évolution de données... Il faut des photographies d'un certain nombre de données pour savoir quantifier l'état des lieux.

Il faudra prioriser. Tenter de quantifier un certain nombre d'éléments (écogestionnaires). Surtout si on s'inscrit dans une démarche qui dit qu'on doit rendre pérenne un certain nombre de financements.

Echanges avec les participants

Jean-Philippe Robinet, Roule Ta Bille

Vos présentations me laissent un sentiment de « pourquoi il y a 4 partis » ? Sauriez-vous pointer les différences, vos spécificités.

Christophe Dubois, Réseau IDée

- Attention au management quantitatif, veiller aussi aux savoirs-être dans le secteur du non marchand.
- La dette vient d'une crise bancaire et d'un traité européen que vous avez signé l'un et l'autre.

Jean-Pierre Delcorde, Les Amis de la Terre

On évoque des restrictions budgétaires, ça m'évoque des réalités précédemment vécues dans années 60 (?).

Willy Borsus, MR

Je pense qu'on va indubitablement au devant de difficultés budgétaires. Il y a un certain nombre de causes, dont la crise bancaire, etc. Ce qui intéresse c'est l'avenir. Il y a un espace entre les deux, un espace de choix, avec ce qu'on va considérer comme étant prioritaire. Aller vers des besoins sociétaux.

Olivier Desgain, ecolo

Je ne pense pas qu'un pouvoir public peut vivre indéfiniment en dépensant plus que les recettes dont il dispose. Il y a quand même une réduction entre les recettes et les dépenses. On a presque rétabli la situation. On doit garder des moyens pour investir, ne pas se gêner à aller chercher des recettes nouvelles et pas uniquement par la contraction des dépenses. Il faudra des financements complémentaires pour développer des nouveaux projets dans l'enseignement, dans la formation continue, dans le secteur associatif et dans l'économie.

Olivier Romain, PS

On est tous d'accord sur les enjeux liés à l'environnement et à l'ErE. La différence se marque davantage dans les mesures, dans la répartition des moyens budgétaires dans tel ou tel domaine. Le financement de l'associatif ne doit pas devenir la variable d'ajustement budgétaire. Comment on conditionne les financements ? Travailler sur les compromis. Il y a des outils intéressants, comme les programmes stratégiques transversaux. Sur les grands enjeux, les programmes paraissent les mêmes mais c'est au moment des négociations que ça se démarque.

Renaud Baiwir, cdH

Il faut une politique volontariste et non pas alarmiste. Nous, au cdH, on essaie de regarder les personnes dans une approche par le développement humain. Lors de négociations, des compromis s'imposent. Ça arrive que dans un cadre global, on doit laisser passer certaines choses. Concernant l'évaluation, ce n'est pas que fonction du pouvoir subsidiant. Il faut aussi pouvoir montrer que son objet social est atteint. Sortir d'une logique « activités », des réalisations, et du plan comptable. Il y a des méthodes nouvelles, qui sont quantitatives et qualitatives. Mais ne pas utiliser cela comme une condition de financement car les premiers à nécessiter une formation dans la matière, ce sont les pouvoirs publics, les administrations.

Christian Dave, CRIE FStMichel

A plusieurs moments vous parliez de ce qui vous semblaient important à mettre en place, transversalité avec secteur social, etc. Une partie du travail a déjà été enclenché par le secteur associatif. Au sein du Réseau IDée et de ses membres, une dynamique réelle est mise en place (Rencontres ErE). Les moyens sont là, ce qui manque c'est une stratégie politique concertée. Pas que distribuer des budgets.

Gatien Bataille, CRIE Mouscron

Il existe une structure institutionnelle qui s'appelle le CARC, comité d'accompagnement du réseau des CRIE. Il n'y a aucun représentant des cabinets qui participe au CARC. L'organe existe mais il est désinvestit par le secteur politique.

Joëlle van den Berg, Réseau IDée

- Concernant la remarque sur les multiplication des structures qui apparait dans les propositions dans le Mémoire. En général, il ne pas de propositions de nouvelles structures, mais de mettre autour de la table des acteurs existants. Les Assises ont montré de cette manière la mise en oeuvre de réalisations concrètes avec des moyens dérisoires. Il s'agit d'améliorer des fonctionnements et activer des leviers.

- Quand on supprime des financements au monde associatif et donc des emplois, que gagne la Région, quand ces salariés deviennent des chômeurs ?

Xavier Desgain

La stratégie est importante et va se définir en concertation avec les acteurs concernés suite aux élections. On se basera sur la feuille de route définie.

Olivier Romain

La question de la stratégie me paraît prioritaire. On a en effet créé une série d'outils qui ne sont pas perçus par tout le monde. Pourquoi ne pas profiter de ce Mémoire et d'une coordination plus large pour présenter des mesures pour l'ensemble d'un secteur.

Renaud Baiwir, cdH

Donner des grandes stratégies publiques ou donner des contraintes ? Attention aux pertes de liberté du monde associatif. Il faut aussi être cohérent : pas de grand cabinet. Il faut aussi faire appel aux administrations, pas toujours vouloir que des représentants des cabinets soient toujours là. On ne peut pas être présents à toutes les réunions. Ce n'est pas tenable pour les cabinets.

Willy Borsus

J'aime l'idée de se mobiliser, de voir qui fait quoi, tout en respectant l'autonomie des associations. Quand les pouvoirs publics mettent en place des délais, des mesures... on les met en place et on les respecte.

Le moment de la réforme de l'état me semble être une occasion de pouvoir être une opportunité positive pour le volet emploi

Gatien Bataille

Ca (Carc) nous a été imposé par le politique.

Christian Dave

Liberté associations, oui,

Je demande juste des grandes lignes directrices, qui laissent une certaine liberté pour pouvoir entreprendre ça.